

# A Lamarque-Pontacq : L'inauguration du monument aux morts a donné lieu à une émouvante cérémonie

Le 11 novembre 1971 restera une date importante pour la commune de Lamarque-Pontacq.

Effectivement, communiant plus intensément que d'autres avec le souvenir de ses morts pour la France, elle avait choisi ce jour anniversaire pour inaugurer son monument aux morts.

Après l'office religieux, le conseil municipal, conduit par son maire, M. Jean-Marie Caillabet et les anciens combattants de la localité ayant en tête leur président, M. Henri Honta, se groupaient sur le terre-plein jouxtant l'église et où se dressera désormais le monument que cachait un grand drapeau tricolore.

L'inauguration, parfaitement ordonnée par M. Bervas, directeur des Pompes funèbres générales à Lourdes, allait être précédée de la bénédiction des lieux par le doyen de Lamarque, M. le curé Gaillardou. Après avoir découvert la pierre, M. Caillabet prononçait une courte allocution dont voici l'essentiel :

D'abord, que nos cœurs s'unissent en ce jour du 11 novembre, cinquante-troisième anniversaire de l'Armistice, pour exprimer aux familles des morts des deux guerres notre sympathie douloureuse et profonde. Je me dois d'excuser l'absence parmi nous de notre collègue du conseil municipal M. Raymond Labarrère, orphelin de guerre, Président à Port-de-France, dans la Martinique, où il exerce des hautes fonctions administratives, il m'a écrit en termes amicaux très touchants.

Cela dit, je me plais à rendre hommage au talent de M. Duverrier, architecte; de M. Bousquet, marbrier, tous deux de Bayonne, ici présents aujourd'hui. Ainsi donc, ce monument commémoratif d'un aspect sobre mais imposant à la fois, nous appartient totalement.

Oui, il est à vous, parents des disparus, vieux combattants de 1914-1918 qui êtes, à présent, hélas! réduits en un petit nombre. A ceux de 1939-1945, aux mutilés, aux résistants ou prisonniers, à vous qui fûtes les camarades de combat et de souffrances de ces braves et, en même temps, les dépositaires valeureux de leurs pensées dernières. Il est à vous surtout, jeunes gens et jeunes filles, qui devriez toujours garder au cœur le souvenir du sacrifice, que vos aînés consentirent pour vous faire une vie meilleure et sauvegarder la liberté.

Il est, enfin, aux générations qui montent et qui transmettront le flambeau. De ce monument, c'est vous tous qui en aurez la garde. C'est pourquoi je vous le confie.

Que ces pierres soient pour nous désormais sacrées. Si elles n'abritent pas les dépouilles de nos héros, elles gardent à jamais leur mémoire. Elles symbolisent leurs vertus les plus hautes ce qu'il y a de plus pur dans le cœur et dans l'esprit.

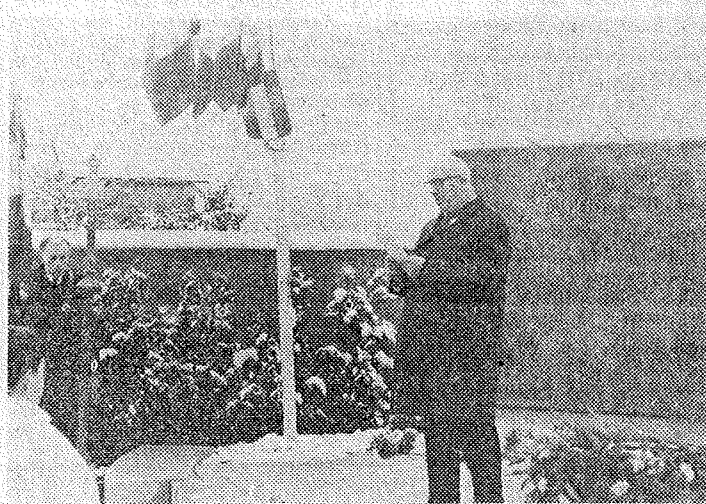
Ces vingt Lamarquais morts pour la patrie dont les noms sont inscrits sur ce granit, nous les confondons tous, c'est-à-dire ceux qui sont restés au champ d'honneur ou ceux qui reposent ici, à l'ombre du clocher natal.

A tous j'adresse, en votre nom, l'hommage ému de notre reconnaissance et d'un pieux souvenir.

L'appel des morts et une minute de silence clôturèrent cette cérémonie d'une simplicité émouvante.

Avant le vin d'honneur qui suivit à la mairie, nous avons pu joindre le maire, M. Caillabet, et lui demander ce que cette inauguration représentait pour ses administrés.

Je crois pouvoir dire que tous sont très émus et reconnaissants



à la fois qu'un si beau monument soit dédié à leurs morts. Ceci étant, je remercie très sincèrement tous ceux qui ont prêté leur concours à titre bénévole pour aider à réaliser cette œuvre d'art dont la belle présentation ne pourra échapper à personne.

Il convient, d'autre part, de souligner que, par délibération du 21 mars 1971, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver les plans et devis présentés et également prélever sur les fonds libres du budget de la commune le montant de la dépense sans avoir recours à la générosité du public bien qu'étant privés de la moindre subvention pour le financement de ces travaux.

Puis, à son tour, le président des anciens combattants, M. Henri Honta, nous disait :

Tout le monde est heureux, infiniment heureux. La joie que

nous ressentons aujourd'hui nous maire nous fit part de la détermination du conseil de célébrer l'avons déjà éprouvée quand le nos morts comme il convenait et de leur donner, par ce monument, la place qu'ils méritent dans le village. Les anciens combattants avaient alors donné leur accord unanime.

Aujourd'hui, ils étaient là pour la plupart devant ce magnifique monument.

Il avait neige sur Lamarque comme ailleurs et les blancheur des alentours ajoutait encore à la solennité du moment. — J.-F. LAURENT.

## NOS PHOTOS :

- Le maire, M. Jean-Marie CAILLABET, prononce son allocution devant le monument qu'il vient de découvrir.
- Conseil municipal, anciens combattants et enfants des écoles assistaient à la cérémonie.

(Photos « La Dépêche », op. A. Brouche.)

